

---

## David Pearce et l'analyse économique des problèmes environnementaux

Gilles Rotillon

---

**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/economiepublique/1770>  
DOI : 10.4000/economiepublique.1770  
ISSN : 1778-7440

**Éditeur**

IDEP - Institut d'économie publique

**Édition imprimée**

Date de publication : 15 juin 2006  
ISBN : 39-84-87-J  
ISSN : 1373-8496

**Référence électronique**

Gilles Rotillon, « David Pearce et l'analyse économique des problèmes environnementaux », *Économie publique/Public economics* [En ligne], 16 | 2005/1, mis en ligne le 21 avril 2006, consulté le 12 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/economiepublique/1770> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/economiepublique.1770>

---

# économie publique public economics

Revue de l'**Institut d'Économie Publique**

Deux numéros par an

**n° 16** – 2005/1



~~économie~~publique sur internet : [www.economie-publique.fr](http://www.economie-publique.fr)

© Institut d'économie publique – IDEP

Centre de la Vieille-Charité

2, rue de la Charité – F-13002 Marseille

Tous droits réservés pour tous pays.

Il est interdit, sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, de reproduire (notamment par photocopie) partiellement ou totalement le présent ouvrage, de le stocker dans une banque de données ou de le communiquer au public, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit.

Imprimé en France.

La revue ~~économie~~publique bénéficie du soutien du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

ISSN 1373-8496

Dépôt légal avril 2006 – n° imprimeur 398487J

---

## Apports récents à l'économie publique

*A Tribute to Recent Contributions in Public Economics*

# David Pearce et l'analyse économique des problèmes environnementaux

Gilles Rotillon \*

David Pearce vient de disparaître brutalement le 8 septembre 2005, d'une leucémie foudroyante diagnostiquée peu de jours auparavant. Il venait de prendre sa retraite il y a quelques mois et de recevoir en juillet le *Lifetime Achievement Award* décerné pour la première fois par l'*European Association of Environmental and Resource Economists*.

Ce prix venait récompenser son activité en économie de l'environnement qui en a fait sans conteste l'un des spécialistes indiscutables et l'un des pionniers de son développement en Europe.

Son œuvre est impressionnante. Il est l'auteur et/ou l'éditeur de plus de 50 livres et de 300 articles. Parmi ses ouvrages les plus importants, à la fois par leur contenu et par l'influence qu'ils ont pu avoir, on doit citer le célèbre *Blueprint for a Green Economy*, publié en 1989 en collaboration avec Anil Markandya et Edward Barbier et *Economics of Natural Resources and the Environment*, publié l'année suivante et écrit avec Kerry Turner.

Le premier est un véritable manifeste, destiné à informer et convaincre le ministère de l'Environnement britannique du rôle fondamental que l'économie pouvait jouer pour mettre en place des politiques environnementales ambitieuses. On y trouvait, présentées de manière concise et très pédagogique, les méthodes d'évaluation utilisées en économie de l'environnement (coûts de déplacement, prix hédoniques, évaluation contingente...) et un plaidoyer pour le recours à des instruments incitatifs comme les taxes écologiques et les marchés de droits. Il est très rapidement devenu un best-seller (c'est encore aujourd'hui un des livres d'économie de l'environnement qui connaît la plus grande diffusion), traduit dans de multiples langues, réédité de nombreuses fois et utilisé comme manuel dans beaucoup

---

\*. Université Paris X-Nanterre.

d'universités. Le second est un manuel destiné aux étudiants (non nécessairement économistes) et défend l'idée que l'économie de l'environnement telle qu'elle y est présentée est d'un grand apport pour mieux comprendre les enjeux actuels des problèmes environnementaux. Si aujourd'hui il existe d'autres manuels d'économie de l'environnement de grande qualité, le livre de Pearce et Turner a comblé un manque et été adopté dans de multiples universités, que ce soit en Europe ou aux États-Unis.

David Pearce est né en 1941 à Harrow dans le nord-ouest de Londres. Il a été formé à l'université d'Oxford, dont il est sorti diplômé en 1963 en « Politics, Philosophy and Economics ». Après divers postes universitaires (Lancaster, Southampton, Leicester et Aberdeen) il est nommé à University College London (UCL) comme *Professor of Political Economy* en 1983. A son arrivée, le département d'économie était menacé de fermeture et Pearce l'a dirigé de 1984 à 1988, lui redonnant vie et lui construisant une nouvelle réputation. En 1990, il met sur pied le premier master en économie de l'environnement et des ressources naturelles en Europe et, en 1991, avec Kerry Turner de l'University of East Anglia, il crée le Centre for Social Economic Research on the Global Environment (CSERGE), un centre de recherches économiques spécialisé en économie de l'environnement qui allait vite se construire une reconnaissance internationale, tout particulièrement dans l'évaluation économique des effets environnementaux.

Mais David Pearce n'était pas qu'un « simple »<sup>1</sup> universitaire et si sa carrière académique a été très productive, elle est loin de constituer l'essentiel de son activité. Il a cherché à résoudre les problèmes environnementaux de son temps en leur appliquant l'analyse économique. C'était un économiste engagé, dont une part importante de la production écrite n'était pas destinée à être publiée dans des « Revues à comité de lecture » mais visait d'abord le public beaucoup plus étendu des étudiants, des décideurs et même le grand public.

Son idée force peut sembler évidente aujourd'hui mais à la fin des années soixante-dix elle était loin d'être banale et avait même un parfum de scandale. Elle consistait à affirmer que les dégradations environnementales, dont on commençait seulement à percevoir l'ampleur, n'étaient pas dues à la malveillance, à la cupidité ou à l'ignorance, mais au fait que l'environnement échappait pour une grande part à une évaluation monétaire. De ce fait, nombre de décisions ayant des conséquences environnementales étaient prises sur la base de considérations économiques partielles, négligeant précisément ces conséquences. Ainsi, une exploitation forestière ne prenant en compte que les coûts directs des facteurs de production et l'état du marché du bois « oubliait » d'autres coûts comme la perte de biodiversité, le dérèglement du régime hydrique dû à la déforestation ou le

---

1. Qu'on ne voie pas là de ma part une quelconque connotation péjorative à ce qualificatif. Je suis moi-même un simple universitaire.

changement climatique. Il en résultait une surexploitation de la ressource, qui aurait été évitée si tous ces coûts avaient été considérés. « Donner un prix à l'environnement » est encore pour beaucoup aujourd'hui une action immorale, comme l'ont rappelé certaines réactions très négatives d'associations écologistes lorsque les pays signataires du protocole de Kyoto sur le changement climatique se sont mis d'accord pour créer un marché de permis d'émissions négociables, instituant ainsi de nouveaux droits de propriété sur un bien environnemental (la « qualité de l'atmosphère » mesurée par sa concentration en gaz carbonique) qui semblait par nature être gratuit et ne pas relever d'une évaluation économique.

Cette idée n'était certes pas nouvelle et l'on crédite A. C. Pigou d'être le premier économiste à avoir proposé de taxer la pollution inventant ainsi la fameuse taxe pigouvienne introduisant le loup économique dans la bergerie environnementale. L'apport de Pearce a surtout consisté à rendre cette idée opérationnelle ; à prouver, par la pratique, en réalisant de nombreuses évaluations à l'aide des méthodes présentées dans son *Blueprint for a Green Economy* que les services fournis « gratuitement » par l'environnement pouvaient être quantifiés monétairement. Dans une interview récente à la BBC, interrogé sur les justifications qu'il donnait à cette idée, il répondit qu'il vivait dans le monde réel de la politique réelle et qu'en regardant les forces qui détruisaient la nature, il essayait d'utiliser ces mêmes forces pour la préserver. Cette conviction l'a conduit à s'impliquer personnellement dans l'élaboration des politiques environnementales, en agissant en tant qu'expert dans de nombreuses organisations nationales et internationales.

C'est en 1989 qu'il a, pour la première fois, participé à la mise en place d'une politique environnementale en tant que conseiller personnel de Chris Patten, alors Secrétaire d'État à l'environnement dans le gouvernement de Margaret Thatcher, contribuant activement à la rédaction d'un Livre Blanc de l'Environnement publié en 1990. La politique économique conservatrice du thatchérisme, avec sa croyance dans les vertus du marché libre, avait créé une audience réceptive pour ces nouvelles idées injectant une dimension environnementale au marché. Son implication s'est poursuivie à l'OCDE qui cherchait à définir une règle de conduite pour guider les politiques environnementales et où il s'est fait l'avocat du principe pollueur-payeur qui est finalement devenu la règle prescrite aux politiques par l'OCDE. Il a eu aussi de nombreux contacts avec l'Union européenne, la Banque mondiale et le Programme des Nations-Unies sur l'environnement (PNUE). Enfin, il a également pris une part active à la création et aux travaux du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).

Dans toutes ces institutions, il a défendu l'idée que la prise en compte de l'environnement dans les décisions de politique économique passait en priorité par une mesure monétaire des dommages environnementaux. Il a personnellement réalisé de nombreuses évaluations de ce type, sur le bruit, les déchets, le changement climatique, la santé, la conservation des espèces et la biodiversité. L'intégration

de ces évaluations dans des analyses coûts-bénéfices permettait alors de mieux refléter les préférences collectives vis-à-vis de l'environnement et de mettre en place de nouvelles incitations (taxe écologique, marché de droits à polluer) plus favorables à la protection de la nature.

Sur un plan plus académique, David Pearce s'est inscrit très tôt dans la réflexion sur le développement durable. En s'appuyant sur la théorie traditionnelle de la croissance et le concept de revenu chez Hicks, il a interprété le développement durable comme une contrainte faite à chaque génération de laisser au moins autant de capital à la génération suivante que ce qu'elle avait elle-même reçue. Par capital, Pearce comprenait non seulement le capital physique habituel (machines et infrastructures) et le capital humain (connaissances et technologies), mais aussi le capital environnemental (ressources naturelles, aménités). Il n'a jamais défendu l'idée d'un environnement préservé des dommages de l'activité économique. Il trouvait stupide de penser que cette activité ne devrait jamais causer de dégradations. Le développement durable précisait au contraire les conditions minimum pour qu'un tel dommage puisse être accepté : la préservation de l'héritage des générations futures.

Économiste de l'environnement, David Pearce l'a été à une époque, au milieu des années soixante (son premier article, sur les valeurs privées et sociales, a été publié en 1966) où la majorité des économistes se désintéressait de ce domaine. Lorsqu'il a été nommé responsable du département d'économie à l'UCL en 1984, il n'y avait pas plus de cinq économistes de l'environnement en Grande-Bretagne. Aujourd'hui, ils se comptent par douzaines et tous sont, à des degrés divers, ses élèves.

Que ce soit par son enseignement, ses livres et ses articles ou son engagement dans la politique environnementale, David Pearce aura contribué plus que quiconque à faire sortir l'économie de l'environnement du sous-développement. C'est d'abord cette raison qui lui a valu la reconnaissance de ses pairs avec le premier *Lifetime Achievement Award*<sup>2</sup>. C'est encore elle qui lui vaudra de rester dans l'histoire de sa discipline.

---

2. On pourra se rendre compte de l'importance de David Pearce pour les économistes de l'environnement en lisant leurs réactions à la suite de ce prix sur [www.eaere.org/pearce.html](http://www.eaere.org/pearce.html)

## Références

Pearce, D., A. Markandya, E. Barbier. 1989. *Blueprint for a Green Economy*, Earthscan.

Pearce, D. K. Turner. 1990. *Economics of Natural Resources and the Environment*, Harvester Wheatsheaf.